

Direction Evènementiel /
Cérémonies –animations / Protocole
Tél : 04 94 36 31 13
cérémoniesanimations@mairie-toulon.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
« MARCHÉ DE NOËL À TOULON »

Place MERMOZ

DU LUNDI 7 AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 2026

**A compléter et rapporter au service Direction évènementiel en
Mairie d'Honneur Quai Cronstadt 83000 TOULON.**

Prendre RDV au 04.94.36.31.13 entre le 8 Juin et le 3 Juillet 2026

Coordonnées personnelles –

- Nom : _____ Prénom : _____
- Adresse : _____
- Code postal : _____ Ville : _____
- Téléphone 1 : _____ 2 : _____
- Email : _____

Coordonnées professionnelles –

- Raison Sociale : _____
- Adresse : _____
- Code postal : _____ Ville : _____
- Téléphone 1 : _____ 2 : _____
- Email : _____
- Immatriculation RCI ou RM : _____

Type de chalet –

- Chalet de 6 m² (2 m x 3 m)

- **Puissance électrique maximale fournie :** _____

Exposant non alimentaire :

- Chalet de 6m² : 16 ampères monophasé

Exposant alimentaire :

- Chalet de 6 m² : 32 ampères triphasé

Les appareils fonctionnant au gaz sont autorisés



- **Liste des pièces à fournir :**

- . La fiche de candidature dûment complétée et signée
- . La « fiche produits » exhaustive (seuls les produits inscrits seront retenus et soumis à validation)
- . Les photos récentes en couleur du stand ainsi que des produits proposés
- . Le présent règlement intérieur du « Marché de Noël » daté, paraphé et signé
- . La photocopie recto-verso de la Carte nationale d'identité de l'exposant et de toute personne employée sur le stand
- . Une copie de l'attestation de police d'assurance professionnelle multirisque (pour les dommages corporels et matériels causés à quiconque par l'exposant, ses employés, ses installations ou ses produits...) et prenant en compte toute la durée de la manifestation
- . Une copie de l'assurance complémentaire (responsabilité civile) pour tous dommages causés à la commune ou aux tiers pouvant résulter des activités de l'exposant ou de ses employés et prenant en compte toute la durée de la manifestation
- . Un extrait Kbis du Registre du Commerce et des Société ou extrait D1 du répertoire des métiers, daté de moins de trois mois, précisant la mention de « vente ambulante »

TOUT DOSSIER INCOMPLET

OU NE PERMETTANT PAS L'ANALYSE DE L'OFFRE DU CANDIDAT

SERA ÉCARTÉ